

ELEMENTAIRE

SAINTE-MARIE
BASTIDE



SAINTE-MARIE BASTIDE

45, rue de Dijon CS 41195 33072 BORDEAUX CEDEX

tél. 05 57 80 12 00

e-mail : ecole@smb33.fr / site : www.smb33.fr

ANNÉE SCOLAIRE
2025 / 2026

Circulaire de rentrée

— RENTRÉE DES CLASSES

LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025		
CM 2	8h30	<i>Les enfants entreront dans l'école, accompagnés de leur(s) parent(s), par la rue de Dijon.</i>
CM 1	8h45	
CE 2	9h00	<i>Nous vous demandons de respecter les horaires échelonnés.</i> <i>Les familles devront patienter à l'extérieur jusqu'à l'heure d'entrée concernée.</i>
CE 1	9h15	
CP	9h30	<i>Les sorties se feront par la rue Paul Camelle.</i>

— RESTAURANT SCOLAIRE

Les repas seront assurés dès le premier jour pour les demi-pensionnaires.

— ETUDE DU SOIR

Les enfants seront accueillis en étude du soir de 16h50 à 18h30 dès le 1er septembre.

— CAUTION LIVRES

Les livres scolaires seront remis aux élèves en échange d'un chèque de caution de **20€** à l'ordre de OGEC SAINTE MARIE BASTIDE, qui ne sera encaissé qu'en cas de perte ou détérioration (**à partir du CE1 uniquement**).

— ASSURANCE SCOLAIRE

Pour de meilleures prestations, l'établissement a signé un contrat avec la Mutuelle SAINT CHRISTOPHE qui assure tous les élèves en scolaire et extra-scolaire. Pour tout besoin d'attestation, il vous suffit de la télécharger en ligne via le lien suivant <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

— HORAIRES QUOTIDIENS SCOLAIRES

L'organisation du temps scolaire s'effectue sur 4 jours hebdomadaires :
LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI

MATIN : 8h30 à 11h40

APRÈS-MIDI : 13h30 à 16h30

— HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT ECOLE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h15 à 17h15

(56 rue de Dijon)

IMPORTANT : après 17h15, pour contacter l'école en cas de nécessité : 07.57.40.29.04

SERVICE COMPTABILITÉ : lundi et vendredi : 9h00 à 16h00

(45 rue de Dijon) mardi et jeudi : 9h00 à 13h00

— GARDERIE DU MATIN (du CP au CM2)

7h30 à 8h10	Garderie payante
8h15 à 8h30	Ouverture de la porte + garderie gratuite dans la cour

— ETUDE DU SOIR (du CP au CM2)

16h30 à 16h50	Garderie gratuite (fermeture de la porte à 16h50). Passé cet horaire, aucune ouverture possible avant 17h40.
16h50 à 18h30	<p>Etude surveillée payante</p> <p>Lors de l'inscription de votre enfant, il vous a été demandé de vous positionner sur l'un des 2 forfaits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Forfait 1 : de 16h50 à 17h40- Forfait 2 : de 16h50 à 18h30 <p>NB : les familles ayant opté pour le 1^{er} forfait devront récupérer leur(s) enfant(s) entre 17h40 et 17h50. Au-delà de cet horaire, un pointage des élèves sera effectué et tout dépassement de forfait sera facturé 9.50€ par soir et par enfant.</p> <p>Deux créneaux de récupération vous sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none">- 17h40 à 17h50- 18h15 à 18h30 <p>Pas de sortie possible en dehors de ces horaires.</p>

ATTENTION : horaire de fin à bien respecter, au-delà de 18h30, fermeture de l'école.

Tout dépassement de cet horaire fera l'objet d'une facturation, au prix du ticket occasionnel, soit 9.50€ par soir et par enfant. En cas de dépassements réguliers, une exclusion de la garderie pourra être prononcée.

— ORGANISATION DE LA SORTIE DES CLASSES A 16h30

A la sonnerie, les enfants sortent de leur classe, accompagnés de leur enseignant(e) vers le point de sortie en fonction du niveau. Ils devront patienter, en rang, jusqu'à ce que la personne chargée de la sortie les appelle. **Pour le bon déroulement de ce rang et pour faciliter la sortie, nous vous demandons de ne pas faire signe à votre enfant de s'avancer.**

SORTIE RUE DE DIJON	SORTIE RUE PAUL CAMELLE
<p data-bbox="113 439 220 510">1. CP 2. CE1</p> <p data-bbox="76 551 778 622">+ tous les enfants ayant des frères et sœurs en maternelle ou au collège, y compris les CM1/CM2</p>	<p data-bbox="1153 439 1267 546">1. CE2 2. CM1 3. CM2</p>

Les cours débuteront selon les horaires quotidiens scolaires, à compter du lundi 1er septembre 2025.

Les cartes de sortie seront remises aux enfants dès le jour de la rentrée et pourront être utilisées dès lors.

